

Décision modificative du Budget 2024 Discours d'ouverture de Christian COAIL, président du Département

Mesdames et Messieurs,

« Le Département a un rôle plus stratégique que jamais. Mais, c'est là le paradoxe, il ne dispose pas des moyens suffisants pour sa mission. ». C'est le constat que je posais en 2021 et il se vérifie malheureusement toujours. Avec, même, une situation qui s'est détériorée. Depuis, nous n'avons cessé d'alerter sur la situation de la protection de l'enfance, des EHPAD, des Départements. Force est de constater que peu d'acteurs prennent véritablement conscience de la gravité de la situation des Départements.

C'est manifestement le cas du Gouvernement Barnier. Sa proposition de faire des économies supplémentaires sur les collectivités territoriales, auxquelles les 450 plus importantes devront contribuer, est hallucinante. Cela représentera pour le Conseil départemental des Côtes d'Armor jusqu'à 21 millions d'euros. On marche sur la tête !

Quand on voit l'état dans lequel Bruno Le Maire laisse les finances de l'État, il est particulièrement malvenu de la part du Gouvernement de faire la leçon aux Collectivités sur le plan financier.

Je suis allé jeudi dernier à la rencontre des maires du secteur de Dinan et là-bas, comme partout sur le territoire, ces annonces du Gouvernement suscite de fortes réactions car elles sont vécues comme une stigmatisation des collectivités qui vivraient au dessus de leurs moyens alors même qu'elles sont en première ligne pour faire face au désengagement de l'État et qu'elles sont tenues de voter un budget à l'équilibre.

Le Département, comme d'autres, s'est d'ailleurs désendetté dans un contexte financier plus que tendu, il n'y a pas meilleure preuve de bonne gestion budgétaire. Nous avons dû faire aussi les efforts budgétaires que le modèle financier des Départements nous imposait.

Rappelons, quand même, que rien que sur les AIS, c'est plus de 80 millions d'euros chaque année que l'État ne compense pas au Département des Côtes d'Armor. Rappelons aussi, que nous devons assumer des dépenses qu'il nous impose, sans compensation ou seulement partielles. Rappelons, enfin, que nous compensons le désengagement de l'État sur de nombreux pans de l'action publique.

Depuis 2021, nous mettons tout en œuvre pour maintenir à notre échelle le pacte républicain.

C'est le pacte républicain que nous défendons lorsque nous augmentons la contribution du Département au SDIS de 15 %.

C'est le pacte républicain que nous défendons, aussi, lorsque nous augmentons le budget autonomie de 15 %.

C'est le pacte républicain que nous défendons, toujours, lorsque nous augmentons le budget de la protection de l'enfance de 53 %.

C'est encore et toujours le pacte républicain que nous défendons lorsque nous votons un plan de soutien de 15 millions d'euros sur 5 ans en faveur du logement social.

Lorsque l'on touche au Département, c'est en définitive au pacte républicain que l'on s'attaque. Car à travers nous, ce sont aussi nos partenaires qui sont touchés. Nous essayons au maximum de prendre sur nous. Nous avons au maximum essayé de préserver nos partenaires. Mais la situation devient intenable.

Pour faire face à la crise sociale et aux besoins qui s'expriment sur notre cœur de compétences, nous avons dû revoir notre soutien à des partenaires. Nous ne l'avons pas fait de gaieté de cœur. Nous avons aussi engagé la sortie de structures qui ne relevaient pas des compétences du Département. Et il y a quelque temps, nous avons aussi annoncé la réduction des effectifs de 60 postes sur 3 ans. Personne ne sera licencié. Nous avons annoncé une intention mais ce n'est pas ficelé. Il y aura des discussions, notamment avec les syndicats. C'est une décision lourde, douloureuse. Cela ne nous fait pas plaisir. Mais c'est la conséquence d'un modèle financier qui laisse peu de marge aux Départements. Son modèle financier est indexé sur le cours du marché immobilier et l'activité économique. C'est complètement absurde ! Le marché de l'immobilier a baissé significativement. Dans le même temps, les Départements ont, comme tout le monde, subi une inflation importante, les besoins sociaux explosent et de nouvelles dépenses ont été imposées

sans que les Départements aient leur mot à dire et sans que l'État ne compense intégralement. Enfin, contrairement à l'État, nous sommes tenus de voter des budgets à l'équilibre. Depuis la perte de la taxe sur le foncier bâti, nous n'avons plus de pouvoir de taux. Nous ne pouvons donc pas décider d'augmenter nos recettes. Nous ne pouvons jouer que sur les dépenses. Il n'y a qu'à faire une brève recherche en ligne pour s'apercevoir que la situation est similaire dans les autres départements. En se prêtant à un tel exercice, on constate que les autres Départements, qu'ils soient de droite ou de gauche, n'échappent pas aux polémiques liées à des baisses de subvention ou d'autres économies.

Sur les 60 postes, nous avons fait le choix de la transparence. Nous aurions pu ne pas remplacer les départs à la retraite, supprimer des postes sans rien dire. Certains l'ont pratiqué allègrement. J'ai préféré le choix de la transparence. Certains considèrent la politique comme l'art de faire taire les gens qui posent des problèmes. Ce qui les conduit, souvent, à préférer l'astuce ou le subterfuge, à la recherche d'une solution pérenne. Moi j'ai toujours préféré affronter les problèmes, dire les choses, même quand elles ne sont pas agréables et rechercher une solution pérenne. Que ce soit le collège de Corlay, la rocade sud, l'augmentation de la contribution au SDIS, la hausse des taux directeurs, la hausse des moyens de la protection de l'enfance : notre majorité a fait le choix d'affronter les problèmes quand d'autres ont préféré les éluder et laisser à d'autres la charge de réaliser ce qu'ils n'ont pas eu le courage d'entreprendre.

Dans ce contexte financier très contraint, de nombreux Départements se retrouvent forcés de réduire leurs aides aux collectivités locales. Le Département des Côtes d'Armor a décidé de sanctuariser son aide aux communes. Voté à hauteur de 51 millions d'euros, le contrat de territoire pour les communes demeure inchangé. C'est un choix fort. Les élus de la majorité ont conscience de l'importance de cette aide pour les communes. Ils savent combien les maires et les conseillers municipaux œuvrent au quotidien pour faire tenir la République. C'est pourquoi, nous ne souhaitons en aucun cas toucher à cette aide. Les intercommunalités, sans être riches, ont, elles, plus de marges de manœuvres que les communes. Le Département revoit donc son dispositif à leur égard. Il ne sera pas supprimé. Nous ne le souhaitons pas. Mais il sera moins ambitieux qu'espéré. Ce n'est pas une décision agréable, là non plus. Nous comprenons bien la déception que cela peut susciter, mais c'est une décision qui s'imposait pour préserver les compétences obligatoires du Département. J'ai d'ailleurs personnellement annoncé notre intention à chaque président d'interco.

Le concours à venir du Département s'élèvera désormais à 6 millions d'euros. Ajoutés aux 3 millions d'euros votés en 2022 cela fera une aide totale de 9 millions d'euros du Département vis à

vis des intercos sur tout le mandat. Ce n'est pas négligeable. Je rencontrerai chaque EPCI pour négocier les contours du partenariat.

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre dernière session de septembre, nous avons un nouveau gouvernement. La composition de celui-ci me rappelle les propos nourris du Président Cadec dans cet hémicycle sur les macronistes.

Souvenez vous en ! Jamais ô grand jamais, les Républicains ne feraient alliance avec les macronistes.

Si sa position personnelle n'a pas changé, force est de constater que les républicains eux ont changé !

Ils sont en effet nombreux à avoir fait la queue pour monter à bord de ce bateau ivre !

Ce nouveau gouvernement ainsi constitué présente à mes yeux une opportunité. Cette opportunité tient à ce que notre opposition du centre et de la droite pourra ainsi remonter au plus haut niveau les préoccupations du Département, peut-être d'ailleurs a-t-elle commencé à le faire !

Ces préoccupations du Département sont tout d'abord :

→ D'avoir un panier de ressources stable et évolutif qui lui permette de mettre en œuvre ses compétences obligatoires et ainsi d'éviter de perdre près de 40 M€ de recettes comme c'est le cas actuellement.

→ De revoir la décision qui vient d'être prise d'amputer de 5 MDS€ les recettes des 450 collectivités les plus importantes, considérant sans doute que de fait elles sont les plus riches, est aussi un impératif !

→ Apporter des solutions durables à une meilleure protection de l'enfance et enfin, pour ne pas être trop long,

→ Mettre en place une loi grand âge pour apporter une solution à nos Ehpads et Saad devraient faire partie, à nos yeux, des incontournables de ce gouvernement.

Mesdames et Messieurs de l'opposition du centre et de la droite, je vous sais à l'écoute de tous ces sujets, mais, nous ne serons pas de trop pour agir tous ensemble comme nous avons su nous retrouver sur le contrat de Cahors en 2019 et les années suivantes, projet qui visait à restreindre les moyens des collectivités.

J'y prendrai toute ma part ;

- Je serai mardi à Paris pour faire tout le lobbying nécessaire dans le cadre de l'examen du PLF 2025.

- Je vais aussi en discuter avec notre association Départements Solidaires puis mercredi au sein de Départements de France.
- Je vais aussi m'adresser à tous les parlementaires costarmoricains pour leur demander une action forte à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances sur les sujets qui nous concernent.
- Départements , régions, EPCI et communes vont d'ailleurs aussi se parler.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne méconnaissons pas la situation financière du pays ! je dis simplement que si effort il y a, il doit concerner toutes les collectivités en fonction de critères partagés- N'y a-t-il pas un ministère des collectivités publiques et du partenariat ? et pas que les 450 plus importantes dont les Départements désargentés.

Je vous remercie.

Christian Coail,

Président du Département